

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ENTRÉE EN IFSI LIBOURNE PROMOTION 2025-2028

RENTRÉE 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

Votre inscription sera effective dès réception du dossier complet accompagné de l'ensemble des documents demandés et à nous remettre au plus tard le 29 JUIN 2026.

Le dossier est à déposer au secrétariat dans les bannettes prévues à cet effet ou à envoyer.

(Aucun document transmis par courrier électronique (e-mail) ne sera pris en compte)

VOIE POSTALE :

IFSI - CENTRE HOSPITALIER GARDEROSE - 70 Rue des Réaux - 33500 LIBOURNE

Pour toute demande de renseignements : 05 57 25 49 16

Merci de

- ✓ **Préparer le dossier en respectant l'ordre des documents demandés**
- ✓ **Ne rien agraffer**
- ✓ **Ne pas faire de copie en recto-verso**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

INFORMATIONS GENERALES

UNIVERSITÉ

Comme chaque année, il faut se réinscrire sur le site de l'université, **ATTENTION LE MONTANT DE L'INSCRIPTION DE 178 euros (sous réserve de modification de tarif pour la rentrée 2026) est à verser à l'IFSI de Libourne pour les 2^{ème} et 3^{ème} année,**

- 1) **Vous en situation de passage en année supérieure,** inscrivez -vous du **01/07/2026 AU 24/07/2026**
- 2) **Vous serez en situation de redoublement,** inscrivez-vous du **26/08/2026 AU 06/11/2026**

Nous vous invitons à vous inscrire dès l'ouverture. Voici le lien

<https://sante.u-bordeaux.fr/scolarite-demarches-administratives/inscriptions-reinscriptions>

Gestion des cursus universitaires : ifsi@u-bordeaux.fr (pour tout renseignement et contacts)

La CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) est due à l'université : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

En l'absence d'inscription, vous ne pourrez pas vous présenter aux épreuves universitaires.

BOURSES

En tant qu'étudiant, vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement financier.

Nous vous invitons à constituer votre demande en ligne sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine :

<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/formation/etudier/formations-sociales-paramedicales-et-sante-une-bourse-regionale>

La période de demande de bourses sera du **04 Juin 2026 au 26 Novembre 2026** (minuit)

Pour une nouvelle inscription : il faudra aller sur "**créer un nouveau dossier** », ce choix est accessible dès l'ouverture de la campagne.

Pour un renouvellement : il faudra se connecter à votre compte avec votre adresse mail + votre mot de passe

Pour tout renseignement et contact :

Plate-forme d'Accueil Téléphonique - contact@nouvelle-aquitaine.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption

Tel : 05.49.38.49.38 pour les étudiants

RESTAURATION

Vous avez la possibilité de vous restaurer sur le site de l'Institut de Garderose

- ✓ Au Self au tarif de 1 €
- ✓ A la cafétéria du site (tarifs consultables sur place)
- ✓ En salle de pause équipée au sein de l'institut
- ✓ Dans les points de vente de restauration rapide et supermarchés de proximité

COLLER CETTE PAGE SUR UNE ENVELOPPE A4

NOM : PRENOM :

Né(e) le : / / à : Dépt :

DOSSIER ADMINISTRATIF - TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE UNIQUEMENT EN RECTO -	Colonne réservée à l'étudiant	Colonne réservée à l'IFSI
DOCUMENTS A COMPLÉTER ET A FOURNIR		
Fiche de renseignements relatifs au projet de professionnel et la mise en stage		
Fiche médicale à renseigner par un médecin « Etudiant en santé » à imprimer, et à faire remplir par un médecin. ANNEXE 1 <ul style="list-style-type: none"> <i>Dans le cadre de la formation infirmière et des stages en milieu de soins, certaines vaccinations non obligatoires sont néanmoins fortement recommandées afin de protéger les étudiants, les patients et les professionnels de santé.</i> 		
PIECES A FOURNIR		
1 chèque de 178 euros (sous réserve de modification de tarif pour la rentrée 2026) pour les droits d'inscription à l'ordre du Trésor Public AFIN DE VALIDER VOTRE INSCRIPTION (ne sont pas concernés les étudiants financés par un employeur ou par un organisme de formation OPCO).		
1 attestation de Responsabilité Civile Vie Privée à votre nom ou notifiée (sur laquelle vous apparaissez, couvrant les risques scolaires et extra-scolaires, Responsabilité Civile Vie Privée valable pour l'année scolaire 2026-2027 (à réclamer à votre assureur).		
1 attestation de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) , concernant les stages hospitaliers et extrahospitaliers pour l'année scolaire 2026-2027 (les compagnies suivantes fournissent ce document en ligne à titre gracieux : MNH, MACSF, MGEN.)		
Une photocopie de l'attestation de demandeur d'emploi (si demandeur d'emploi pour l'année en cours).		
Attestation d'inscription à la CVEC (Contribution de la vie étudiante et de campus) pour l'année 2026-2027 ne sont pas concernés : les étudiants dont la formation est financée par un OPCO ou employeur, (France TRAVAIL n'est pas considéré comme un employeur).		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEPARTS EN STAGE

(Document interne à l'IFSI, à remplir de façon précise et lisible qui peut être actualisé par l'étudiant autant que nécessaire)

Année Scolaire : 2026/2027

Référent Pédagogique :

NOM : **Prénom** : **Age** :

Adresse personnelle :

CP : **Ville** :

Adresse étudiante pendant l'année scolaire :

CP : **Ville** :

Numéro de téléphone :/...../...../...../.....

Lieux hébergement possible pendant les stages :

Etes-vous aide-soignant(e) ? OUI NON

Où avez-vous travaillé ? (Établissements, services) :

Prise en charge de la formation :

Avez-vous un parent ou proche dans le milieu médical ? OUI NON

Précisez le lieu d'exercice :

Permis de conduire ? OUI NON **en cours, précisez :**

Possession d'un véhicule ? OUI NON

Citez uniquement **deux** choix où vous aimeriez aller en stage :

1. 2.

DATE ET SIGNATURE :

IDE 2^{ème} Année et Redoublants

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

A RENSEIGNER PAR LE MEDECIN

Conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

Je soussigné,

Docteur : certifie que l'étudiant(e) en
soins infirmiers :

Nom de naissance :

Nom d'épouse : :

Prénom :

Né(e) le :

1. EST À JOUR DES VACCINATIONS OBLIGATOIRES SUIVANTES :

- Contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite :

OUI NON

- Contre l'hépatite B, l'étudiant(e) est considéré(e) comme :

- Immunisé(e) contre l'hépatite B avec un taux d'anticorps ≥ 10 UI/l :

OUI NON

- Non répondeur(se) à la vaccination après 6 injections (taux AC ≤ 10 UI/l) :

OUI NON

L'étudiant doit conserver ses résultats sérologiques afin de pouvoir les présenter aux établissements de santé qui l'exigent au moment de la mise en stage 2.

2. A REÇU LES VACCINATIONS RECOMMANDÉES SUIVANTES :

- Contre la rougeole, les oreillons, la rubéole (ROR) :

OUI NON Date :

- Contre la varicelle :

OUI NON Date :

- Contre la coqueluche :

OUI NON Date :

Fait à :

Le : :

Signature du médecin :

Cachet